



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

Le CAP Coiffure, diplôme national de niveau 3 certifié RNCP 39266 (enregistré le 01/08/2024 par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), forme en deux ans à la maîtrise des techniques de coupe, coloration, soins capillaires, accueil et conseil client, ainsi qu'à la vente et la participation à l'activité du salon, ouvrant l'accès au métier de coiffeur professionnel.

La formation peut être suivie soit par le biais d'un contrat d'apprentissage en alternance, permettant d'acquérir des compétences pratiques en salon tout en étudiant, soit par un contrat de professionnalisation, qui associe également expérience en entreprise et enseignements professionnels, selon le statut et le projet du candidat.

1. Prés requis :

L'âge minimum requis est 16 ans, sauf dérogation pour les jeunes de 15 ans ayant terminé la scolarité du premier cycle du secondaire (fin de 3ème), conformément à l'article L.6222-1 du Code du travail

Aucun diplôme requis. Niveau 3e conseillé.

2. Les objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- **Réaliser de prestations de coiffure**
 - Elaborer un diagnostic
 - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
 - Réaliser des techniques de base de coiffure
- **Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise :**
 - Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
 - Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
 - Contribuer à l'activité de l'entreprise.

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

3. Dates et lieu de formation :

- Date d'entrée 01/09/2025
- Date de sortie : 02/07/2027

Lieu de formation : AEMB, 396-416 Route de Réalpanier 84270 VEDENE.

4. Modalités d'inscription et délais d'accès

L'inscription à la formation peut se faire jusqu'à la rentrée scolaire du 1er septembre 2025, et au plus tard jusqu'aux premières vacances scolaires, soit le 17 octobre 2025, après un entretien, l'étude du dossier et le test de positionnement.

5. Durée et modalités :

- Durée totale : 3214 h
- Durée en centre de formation : 804h
- Dont 394 h en distanciel
- Durée en entreprise 2410 h

6. Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :

AEMB fait tout pour favoriser l'accès à ses formations à un large public. Nous essayons dans la mesure du possible de mettre en place des moyens, matériels, pédagogiques et humains pour permettre à toute personne en situation de handicap d'avoir accès à nos actions de formation.

Nos locaux sont accessibles aux PMR, pour toute autre situation, merci de contacter notre référente Handicap Nathalie Berthet afin d'étudier les éventuelles adaptations de la formation à votre situation.

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

7. Les modalités d'accès à la formation :

- Formation en alternance (contrat professionnel et ou contrat d'apprentissage), ou formation continue.
- Ce CAP se prépare en 2 ans après la 3ème, ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2ème professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.
- Signature d'un contrat d'apprentissage de 2 ans ou d'une convention de formation en formation continue
- 11h / semaine au centre de formation.

Notre service entreprise en lien avec de nombreuses entreprises vous permet de trouver un employeur pour la signature d'un contrat.

8. Coût global : 5472 € / année * détails sur demande ou dans la convention de formation

9. Modalités d'évaluation :

Chez AEMB, l'année scolaire est structurée en deux semestres. Tout au long de la formation, des évaluations sont mises en place pour mesurer la progression et l'acquisition des compétences visées. Celles-ci peuvent se présenter sous diverses formes : quiz, devoirs, présentations, travaux en groupe, mises en situation pratiques, réelles ou simulées, ainsi que participation aux échanges et activités en classe. Un examen blanc est également organisé afin de préparer le candidat aux conditions réelles de l'épreuve finale. L'évaluation terminale, nécessaire à l'obtention du diplôme, se compose d'épreuves ponctuelles organisées par l'académie de l'Éducation nationale.

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

Le référentiel de certification est divisé en unités, chacune regroupant des compétences et des connaissances liées aux objectifs du diplôme. Certaines de ces unités peuvent être optionnelles. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et donne lieu à une épreuve spécifique.

Les candidats passent l'examen du diplôme. Chaque unité réussie (avec une note d'au moins 10 sur 20 ou grâce à la validation des acquis de l'expérience – VAE) fait l'objet d'une attestation, qui reconnaît officiellement les compétences acquises. Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des épreuves est supérieure à 10 sur 20.

Les candidats ayant déjà validé certains blocs de compétences peuvent être dispensés des épreuves correspondantes.

Modalité d'obtention du diplôme :

- **Examen final ponctuel**

L'apprenti est tenu de se présenter aux examens organisés par l'Éducation nationale correspondant au diplôme prévu dans son contrat d'apprentissage. Cette obligation fait partie intégrante de sa formation et est encadrée par la réglementation en vigueur.

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.

Le CAP Métiers de la Coiffure ne permet pas la validation d'équivalence ou de passerelle.

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

10.Méthodes mobilisées :

10.1 Les unités professionnelles :

La formation alterne des enseignements théoriques et pratiques en centre de formation avec une mise en situation réelle en entreprise, incluant ateliers techniques, démonstrations professionnelles, activités collectives, études de cas, et évaluation continue et terminale pour garantir l'acquisition de toutes les compétences du métier.

Elle mobilise des ateliers pratiques, des démonstrations, des activités en groupe, des études de cas, des travaux dirigés, des mises en situation réelle, ainsi qu'une évaluation continue et terminale via des épreuves pratiques et théoriques, le tout accompagné par des formateurs qualifiés et des professionnels de la coiffure.

- **Les moyens pédagogiques pour les unités professionnelles :**

- Un atelier pratique conçu pour l'apprentissage, équipé de tous les outils nécessaires à la formation des apprenants. Il comprend pour chaque apprenant :
 - ✓ Un poste de travail individuel
 - ✓ Une tablette roulante pour le matériel et les accessoires
 - ✓ Un pied destiné à la fixation de têtes malléables pour les exercices techniques
 - ✓ Un fauteuil ergonomique adapté aux pratiques professionnellesEt l'ensemble du mobilier ou des équipements utiles à la réalisation des activités pédagogiques
Cet espace favorise les mises en situation concrètes et l'acquisition des gestes techniques essentiels au métier.
- Un atelier bacs à shampoing : zone aménagée avec des bacs à shampoing, utilisée pour l'apprentissage et la réalisation des soins capillaires (lavage, traitements, rinçage).
- Un écran HDI servant de support visuel pour illustrer les cours avec des schémas, des démonstrations et des exemples concrets.

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

10.2. Les unités générales :

L'ensemble des enseignements théoriques transversaux (mathématiques, français, histoire-géographie, sciences, Prévention Santé Environnement, vente) est dispensé via la plateforme en ligne ROGER PARA, dans les locaux de l'AEMB, avec l'accompagnement et les explications d'un formateur.

Ces cours visent à développer les connaissances générales et les compétences indispensables à l'obtention du diplôme et à l'insertion professionnelle.

Les moyens pédagogiques pour les unités générales :

- Un espace dédié aux cours théoriques, équipé d'un écran HDI pour suivre le déroulement des leçons, de tables et de chaises confortables, ainsi que d'une connexion internet fiable.
- Cet environnement facilite l'apprentissage en offrant aux apprenants les moyens matériels nécessaires au bon déroulement des enseignements.

11. Qualification des intervenants :

Tous nos formateurs possèdent une solide expérience dans le domaine de la coiffure et proviennent du milieu professionnel. Ils sont soit titulaires d'un Brevet de Maîtrise, soit disposent d'une expérience équivalente dans la formation professionnelle. Cela garantit un accompagnement de qualité, fondé sur des compétences reconnues et une expertise métier.

12. Modalités de suivi :

- Un Référent pédagogique : La responsable de site : Mme BERTHET Nathalie
- Portail dédié apprenti, parent et entreprise
- Visites en entreprises des responsables référents
- Evaluations régulières (contrôles, examens blancs)
- Conseils de classes semestriels

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

13. Contenu de la formation :

1. Unités professionnelles :

- **Pôle 1** : Réalisation de prestations de coiffure
- **Pôle 2** : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

2. Unités générales :

- **UG 1** : Français/histoire géographie, EMC
- **UG 2** : Mathématiques – physique- Chimie
- **UG 3** : Education physique et sportive
- **UG 4** : Anglais

-Unité facultative : arts appliqués et culture artistique

14. Equivalences, passerelles et validation des blocs des compétences

Comme cité plus haut, Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.

Le CAP Métiers de la Coiffure ne permet pas la validation d'équivalence ou de passerelle.

Pour plus d'information : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39266/>

15. Poursuite d'études et débouchés:

1. Des formations en un an permettent une adaptation à l'emploi : formations conduisant au diplôme de certificat de spécialisation (CS) ou formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)
2. Une admission en première professionnelle est possible sur demande de la famille et après avis du conseil de classe, l'élève prépare une spécialité de baccalauréat professionnel en cohérence avec celle du CAP obtenu.

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

3. Bac pro Métiers de la coiffure
Bac Pro Perruquier – posticheur
4. Poursuite avec le certificat de Spécialité Coupe Couleur (Formation en 1 an).
5. Poursuite en Brevet Professionnel Coiffure (Formation en 2 ans en apprentissage).
6. Signature d'un contrat de travail (CDD ou CDI)

Débouchés : Intégrer immédiatement le monde du travail en tant que coiffeur en salon ou à domicile, dans les secteurs d'activités suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Secteur du spectacle et de la mode
- Établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Pour plus d'information :

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap-9959>

16. Taux de suites de parcours :

Pour la voie scolaire*

- **9 %** sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (*tout type d'emploi salarié*)
- **68 %** sont inscrits en formation (*formation supérieure, redoublants, changement de filière*)
- **23 %** sont dans d'autres cas (*recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.*)

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CAP Des Métiers de la Coiffure

Formation Certifiante

Pour l'apprentissage*

- **12 %** sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (*tout type d'emploi salarié*)
- **70 %** sont inscrits en formation (*formation supérieure, redoublants, changement de filière*)
- **18 %** sont dans d'autres cas (*recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.*)

*Données issues du dispositif InserJeunes 2023.

Pour plus d'information :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-metiers-de-la-coiffure>

17. Autres indicateurs

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$33616\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP33616CAP)

Mise à jour le 20 août 2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84